

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 29 AVRIL 1869.

Budget du Ministère des Travaux Publics pour l'exercice 1869⁽¹⁾.

Amendement.

Les soussignés proposent de majorer d'une somme de 13,000 francs, le chiffre de 667,270 francs, qui figure à l'art. 43 du budget, afin de permettre à M. le Ministre des Travaux Publics d'améliorer la position des conducteurs principaux des ponts et chaussées et de ceux de première et de seconde classe.

ED. DE MOOR.

MONCHEUR.

THONISSEN.

J. DESCAMPS.

Baron DE MACAR.

C^{te} DE KERCHOVE DE DENTERGHEM.

AUG. LIPPENS.

E. JACQUEMYNS.

F. DE ROSSIUS.

(1) Budget pour l'exercice 1869, n^o 102, X, session de 1867-1868.

Budget rectifié, n^o 9.

Budget pour l'exercice 1870, n^o 78, X.

Amendements, n^o 105.

Rapport sur les amendements, n^o 109.
